

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023 A MOLLENS

La séance est ouverte à 20h00.

M. Antoine Gavin, président, souhaite la bienvenue à Mollens et remercie les membres présents.

2. Appel

Présents : pour le Codir : MM. Mauro Scascighini et Gabriel Reber
délégués(es) : Mmes Fabienne Coderey, Anne Debrauwer
MM. Antoine Gavin, Patrick Badan, Alexandre Rosset, Joël Christen
et Juan-Ramon Merino de Tiedra

Excusés : pour le Codir : M. Yves Coeytaux
délégués(es) : Mme Doris Wicky
MM. Christian Croisier, Fabien Dauphin et Jean-Marcel Cuvit

3. Assermentations éventuelles

M. Antoine Gavin, président, souhaite la bienvenue à M. Mauro Scascighini, Municipal à Berolle et procède à son assermentation en tant que membre du Codir.

4. Approbation de l'ordre du jour

M. Juan-Ramon Merino de Tiedra ne reçoit pas les convocations et annexes. Le problème sera étudié avec la secrétaire.

Aucune autre remarque n'est formulée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

5. Election d'un(e) scrutateur(trice)

M. Jean-Marcel Cuvit est excusé. L'élection est reportée à la prochaine séance.

6. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mai 2023

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

7. Préavis 2/2023 relatif à Ballens – Réseau d'eau potable

Remplacement de l'ancienne conduite entre la Place du Village et la Vy du Veyron

Demande d'un crédit d'emprunt de CHF 150'000.00

Le rapport de la Commission de gestion est lu par Mme Fabienne Coderey.

La commission invite l'assemblée à accepter ce préavis tel que présenté

- d'autoriser le Codir à entreprendre les travaux tels que décrits
- d'accorder au Codir un crédit d'emprunt de CHF 150'000.00
- de dire que cet investissement sera amorti, en règle générale, sur une période de 50 ans à compter de la fin des travaux.

Suite aux questions des membres il est

- confirmé que l'amortissement se fera sur 50 ans ;
- assuré que les subventions ECA seront versées et supérieures aux CHF 36'866.00 ;
- informé que les travaux débuteront d'ici 15 jours.

La parole n'est plus sollicitée.

Le conseil intercommunal,

- vu le préavis No 2/2023 du Comité directeur,
- le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

1. D'accepter le préavis relatif au remplacement de l'ancienne conduite d'eau potable entre la Place du Village et la Vy du Veyron dans la Commune de Ballens ;
2. D'autoriser le Comité directeur à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis ;
3. D'accorder au Comité directeur un crédit d'emprunt de CHF 150'000.00 (cent cinquante mille francs) ;
4. De dire que cet investissement sera amorti, en règle générale, sur une période de 50 ans à compter de la fin des travaux.

8. Communications du Comité de Direction

En premier lieu, M. Gabriel Reber excuse M. Yves Coeytaux.

A la demande des délégués, il informe que

- le Codir et la SAGEP sont toujours investis dans l'étude de la construction éventuelle d'un nouveau puits à Froideville
- les analyses du réseau d'eau sont en ordre et que la commune de Mollens n'a pas oublié de les afficher au pilier public

M. Alexandre Rosset précise qu'il n'a pas trouvé le relevé des eaux 2021 de la commune de Berolle. Mme Fabienne Coderey lui confirme que tout est en ordre et qu'elle peut lui présenter les chiffres.

9. Propositions individuelles et divers

Suite à la question de M. Alexandre Rosset, M. Gabriel Reber précise que l'interdiction d'arrosage est toujours d'actualité. La commune de Berolle a toujours peu d'eau. La nappe phréatique est légèrement remontée lors des dernières pluies. Le Puits du Grand-Marais fonctionne toujours avec ses problèmes de tourbe. Pour la sauvegarde des écrevisses, le canton s'est entièrement occupé de pomper de l'eau dans le puits de la Gaudille pour le Pénezy, affluent du Boiron.

La parole n'est plus demandée.

M. le président remercie l'assemblée et clôt la séance à 20h22.

Prochaine séance le mercredi 11 octobre 2023, à 20h00 à Ballens.

Le président :

Antoine Gavin



La secrétaire :

Francine Meyer